



Doc. 14141
10 octobre 2016

Enseignements à tirer de l'affaire des «Panama Papers» pour assurer la justice sociale et fiscale

Amendement¹ n° 5

déposé par la Commission des questions politiques et de la démocratie

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 5.8, insérer le paragraphe suivant:

«de prévoir des sanctions plus sévères pour les banques et les entités juridiques qui facilitent la fraude fiscale, notamment la suspension ou le retrait temporaire des licences d'exploitation, ainsi que le gel des comptes et des avoirs;»

1. 2016 - Quatrième partie de session

